



LE PLAN PASTORAL DES VOLCANS D'Auvergne

➤ DOSSIER DE PRESSE | 2024

| | |
|--|---|
| Soutien au pastoralisme : le Parc des Volcans d'Auvergne propose des aides aux éleveurs puydômois | 1 |
| Le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, un territoire pastoral | 2 |
| I. Qu'est-ce que le pastoralisme ?..... | 2 |
| II. Portrait pastoral du plus grand Parc métropolitain..... | 3 |
| III. Le Parc des volcans d'Auvergne : un territoire pâturé à enjeux..... | 4 |
| Le Plan pastoral territorial : un soutien au pastoralisme | 5 |
| I. Auvergne-Rhône-Alpes : une région qui soutient ses éleveurs | 5 |
| II. Le Plan Pastoral des volcans d'Auvergne : premier en Auvergne ! | 5 |
| III. Un programme d'actions pour 2022-2027 | 6 |
| 2022-2023 : premiers projets soutenus par le Plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne | 7 |
| I. 2022 : Démarrage de l'animation du Plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne | 7 |
| II. 2023 : Des projets pour optimiser les conditions de pâturage | 7 |

Contact presse

Anne Dasriaux, Chargée de communication du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
tél. : 04 73 65 64 38 / 06 89 11 95 82 | adasriaux@parcdesvolcans.fr | Montlosier - 63970 Aydat



Ce programme bénéficie du financement du FEADER Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et des Départements du Puy-de-Dôme et du Cantal.

Soutien au pastoralisme : le Parc des Volcans d'Auvergne propose des aides aux éleveurs puydômois

Le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne porte le premier Plan Pastoral Territorial d'Auvergne pour accompagner l'activité pastorale de son territoire sur 2022-2027. Son animation est confiée à l'association Auvergne estives. Depuis 2023, le Plan pastoral est entré dans sa phase de soutien concret aux estives du Parc. Après le travail déjà réalisé pour le Cantal, un appel est lancé aux éleveurs puydômois qui peuvent bénéficier d'un soutien financier et technique.

Validé en février 2022 pour 5 ans, le Plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne a permis dans sa première année de structurer des collectifs d'éleveurs et de faire émerger les premiers projets d'aménagements pastoraux.

Des projets d'envergure pour optimiser le pâturage d'altitude

Depuis 2023, 26 projets, portés par des collectifs d'éleveurs ou des collectivités territoriales majoritairement sur la partie cantalienne du Parc, ont ainsi pu bénéficier du soutien financier du Plan Pastoral territorial des Volcans d'Auvergne.

Réfection ou création de pistes pastorales, optimisation de l'abreuvement, meilleure gestion du pâturage par la pose de clôtures et l'installation d'une cabane pastorale, tels sont les projets soumis par les collectifs, principalement cantaliens. Le montant investi s'élève à 954 716 € HT financés à hauteur de 70% par le Plan Pastoral Territorial des Volcans d'Auvergne.

Appel aux éleveurs puydômois

Si la dynamique est donc bien amorcée côté Cantal, un appel est lancé aux collectifs d'éleveurs de la partie puydômoise du Parc. Un accompagnement technique et des aides sont disponibles pour leur permettre d'améliorer les conditions de pâturage de leurs troupeaux en estives.

Les financements sont destinés à des collectifs d'éleveurs, de propriétaires ou des collectivités. Ils concernent les aménagements suivants : abreuvement, contention, pistes d'accès aux estives, cabanes pastorales, reconquête et signalétique pastorales (signalétique informative, dispositif de franchissement de clôtures, passage canadien), travaux pour la valorisation des milieux naturels.

On dénombre aujourd'hui une vingtaine d'estives collectives ou collectifs pastoraux dans le Puy-de-Dôme. En cas de projet collectif d'aménagement de surfaces pastorales, le Plan Pastoral comporte également un axe sur l'aide et l'accompagnement à la structuration de nouveaux collectifs.

Si vous souhaitez valoriser vos surfaces ou aménager vos zones pastorales, Auvergne Estives est là pour vous accompagner, de la genèse de votre projet jusqu'à la réalisation des travaux. (04 71 78 49 21, auvergne-estives@cantal.chambagri.fr).

En savoir plus : www.parcdesvolcans.fr/ppt-va

Le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, un territoire pastoral

I. Qu'est-ce que le pastoralisme ?

C'est l'ensemble des activités d'élevage valorisant, par un pâturage extensif, des ressources naturelles spontanées (herbacées, arbustives et/ou arborées), pour assurer tout ou partie de l'alimentation de troupeaux de bovins, ovins, caprins et équins.

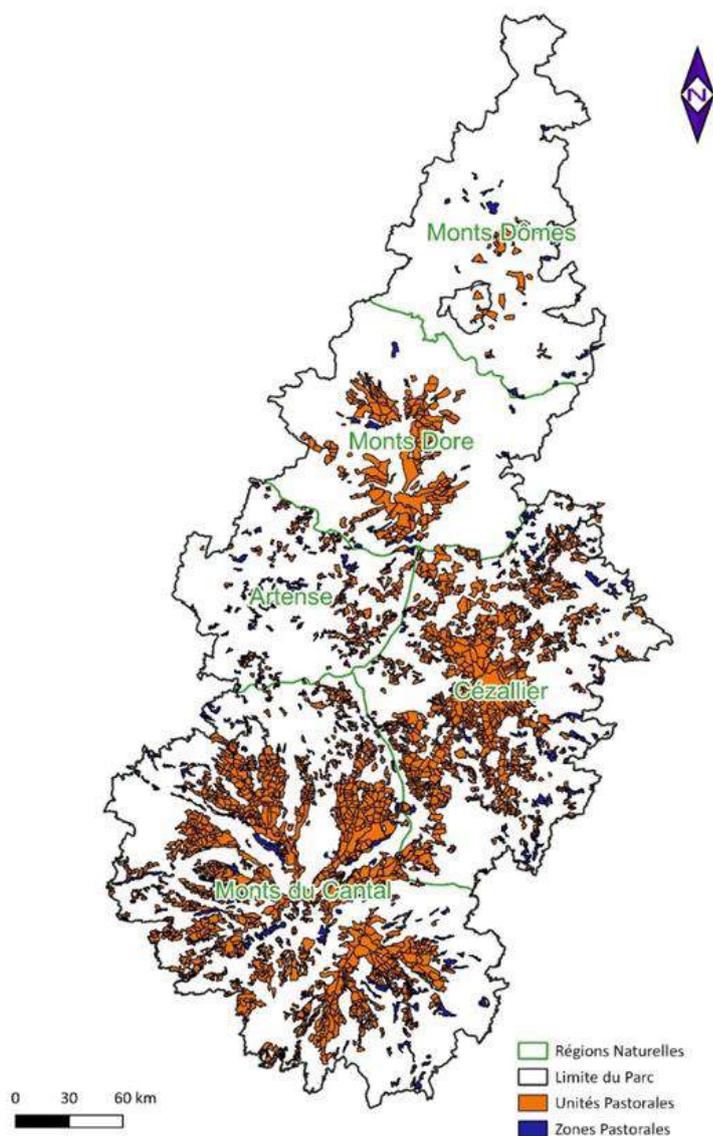
Les services rendus par les activités pastorales sont multiples :

- > Valorisation de ressources locales qui participent à la qualité et la typicité des produits ;
- > Résilience des espaces face au changement climatique, essentiels au maintien de l'activité économique des exploitations ;
- > Maintien de paysages ouverts qui contribuent à l'attractivité du territoire, à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre les incendies ;
- > Support de patrimoines, de savoir-faire et d'activités de loisirs de pleine nature.



II. Portrait pastoral du plus grand Parc métropolitain

Les données n'existant pas sur le territoire, l'enquête pastorale réalisée en 2020-2021 a permis de mettre en lumière le portrait pastoral du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne



Source : Données PNRVA_R.EYCHENNE_Auvergne Estives_2021

On distingue 2 types de surfaces pastorales :

Les unités pastorales à fonction spécialisée d'estive, communément appelées « estives », se caractérisent par l'accueil de troupeaux durant l'été.

Les zones pastorales ou zones intermédiaires, souvent plus basses en altitude, peuvent à l'inverse accueillir des animaux en fonction de la ressource fourragère sur les périodes printanière, estivale et automnale.

La surface pastorale recensée est de **90 965 ha** soit **23,4 % de la surface du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne** et **37,6% de la surface agricole utile des 149 communes enquêtées**. La surface pastorale recensée est composée à **91%** d'unités pastorales à fonction spécialisée d'estive et à **8 %** de zones pastorales.

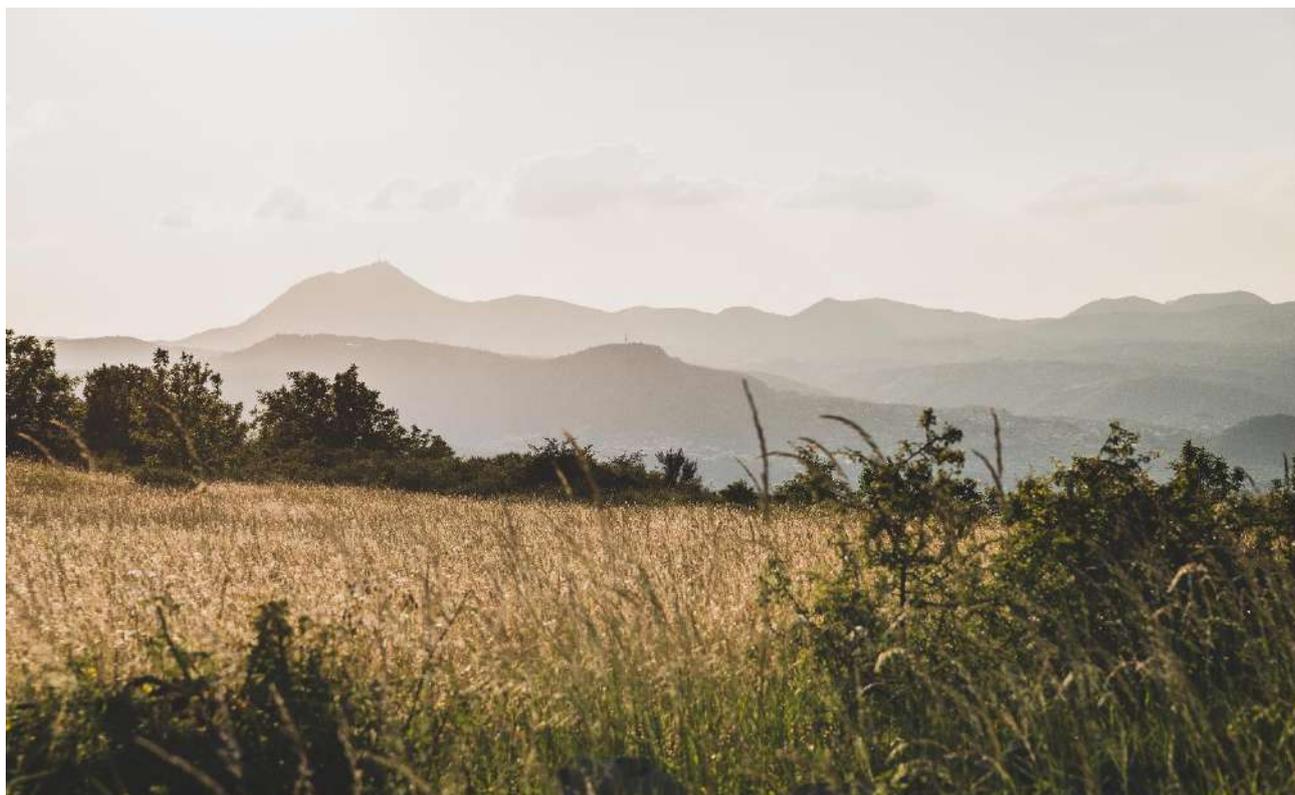
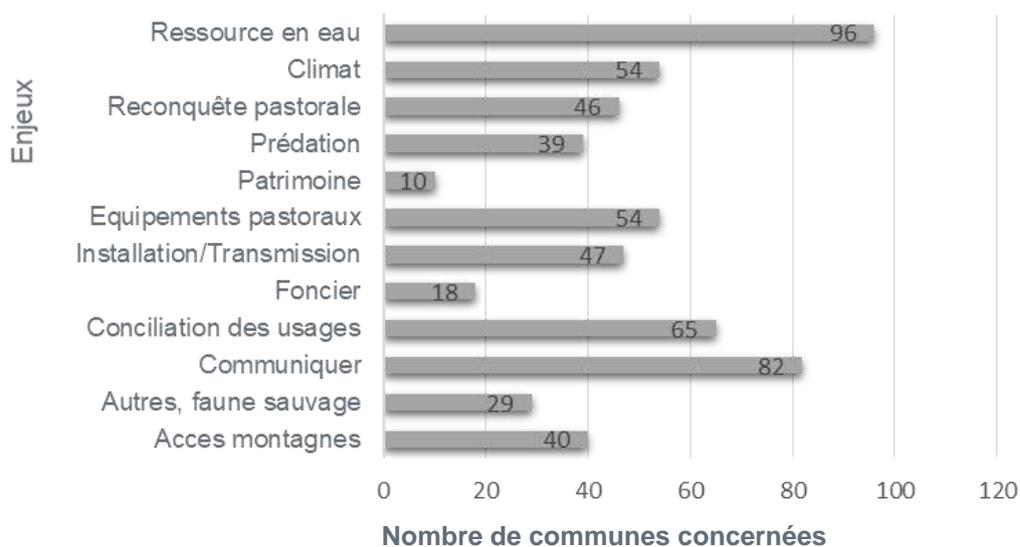
Sur les deux types de zones, différents constats ont pu être dressés :

- > Majoritairement des propriétés privées ;
- > Les outils de gestion collective sont à développer ;
- > Ce sont environ 115 000 têtes de bétail qui pâturent les espaces pastoraux des Volcans d'Auvergne.

III. Le Parc des volcans d'Auvergne : un territoire pâturé à enjeux

Le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne est un territoire exceptionnel aux patrimoines riches et diversifiés. 60% du territoire est inventorié ou classé au titre de la protection des milieux, des espèces et des paysages ce qui en fait un écrin à préserver. Mais c'est aussi un territoire façonné par les hommes sur lequel s'est développé un modèle d'agriculture de montagne avec une tradition de pâturage en altitude sur la saison estivale.

L'enquête pastorale des volcans d'Auvergne a permis d'identifier **12 enjeux**.



Le Plan pastoral territorial : un soutien au pastoralisme

I. Auvergne-Rhône-Alpes : une région qui soutient ses éleveurs

Le Plan Pastoral Territorial (PPT) est un **outil de la politique régionale en faveur du pastoralisme** votée par le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes en novembre 2019. Nécessairement **porté par une collectivité territoriale**, le Plan pastoral territorial permet l'attribution de crédits pour les collectifs d'éleveurs (estives collectives, collectifs pastoraux), les collectifs de propriétaires et les collectivités.

Afin d'être adapté à chaque territoire, le Plan doit s'appuyer sur un **diagnostic préalable**. C'est dans ce cadre qu'a été menée l'**enquête pastorale des Volcans d'Auvergne entre 2020 et 2021**.



II. Le Plan Pastoral des volcans d'Auvergne : premier en Auvergne !

Porté par le **Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne** et animé par l'association **Auvergne Estives**, le premier Plan Pastoral Territorial auvergnat voit le jour en **2022**.

Son objectif est de soutenir les activités pastorales collectives face aux défis à venir, avec un programme d'actions sur 5 ans.

La rédaction du Plan Pastoral Territorial s'est pleinement basée sur :

- > les données issues d'une enquête pastorale réalisée en 2020-2021 ;
- > les enjeux ressortis des différentes réunions communales ;
- > le travail d'un comité de pilotage représentatif de la diversité des usagers des espaces pastoraux.

III. Un programme d'actions pour 2022-2027

Le Plan Pastoral Territorial est financé par des **fonds FEADER à hauteur de 43%** et par la **Région Auvergne-Rhône-Alpes et/ou les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme à hauteur de 30%** en moyenne, pour un montant total d'actions de **3 616 970 €**.

Les taux de financement s'élèveront à 70% de la dépense engendrée pour les investissements pastoraux, 80% pour les études/recherches, diagnostics et actions de communication.

Le Plan Pastoral Territorial des Volcans d'Auvergne se décline selon 5 axes :

Axe 1 : Construire et maintenir les projets pastoraux sur les Volcans d'Auvergne

- 1.1 Structuration du foncier agricole dans le temps
- 1.2 Création des modes de gestion collectifs

Ex d'opérations :

Création d'associations foncières pastorales et rédaction de conventions pluriannuelles de pâturage et baux ruraux

Création de nouveaux modes d'organisation collective des éleveurs et confortement des structures existantes

Axe 2 : Préserver et soutenir l'activité pastorale, production majeure du territoire

- 2.1 Réalisation et amélioration des accès des surfaces pastorales
- 2.2 Amélioration et création de cabanes pastorales sur les surfaces pastorales
- 2.3 Optimisation et amélioration de la gestion de l'eau sur les surfaces pastorales
- 2.4 Optimisation des conditions de pâturage

Ex d'opérations :

Dessertes pastorales ou sylvopastorales ; Revers d'eau

Création et rénovation de cabanes pastorales fixes ou mobiles et des burons

Création et amélioration d'alimentation en eau, système de distribution

Clôtures fixes ou mobiles ; Contention

Axe 3 : Préserver et gérer les milieux naturels et pastoraux

- 3.1 Diagnostiquer, gérer et suivre les dynamiques de milieux
- 3.2 Optimiser et gérer le pâturage sur des écosystèmes complexes

Ex d'opérations :

Reconquête pastorale ; broyage ; plantation de haie ; sylvopastoralisme

Pâturage durable des zones humides, amélioration de leur fonctionnement naturel notamment pour le stockage d'eau ; Murets en pierre sèche ; Suivi et lutte contre le campagnol terrestre

Axe 4 : Multi-usage et communication du domaine pastoral : tourisme, patrimoine et pédagogie

- 4.1 Diagnostic multi-usage sur les espaces pastoraux (agriculture, tourisme, environnement, gestion forestière et cynégétique)
- 4.2 Développer la sensibilisation, la communication et la médiation entre les usagers des espaces pastoraux

Ex d'opérations :

Sensibilisation, communication et médiation entre les usagers

Multi-usage et information des usagers : passages canadiens, dispositifs de franchissement de clôtures, signalétiques informatives...

Axe 5 : Animation globale du Plan Pastoral Territorial



2022-2023 : premiers projets soutenus par le Plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne

I. 2022 : Démarrage de l'animation du Plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne

Dès 2022, eu égard au diagnostic pastoral, la première action à mener est de **constituer des collectifs pastoraux** susceptibles d'émarger ensuite au soutien du Plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne pour leurs projets. Cette opération est pilotée par Auvergne Estives pour un montant de 35 520 € financé à 80% par le Plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne.

Création de deux associations (collectifs pastoraux) :

- > Collectif des Grandes Bruyères, sur la commune de Peyrusse (15170) ;
- > Collectif pastoral de la Beliche, sur la commune d'Anglards-de-Salers (15380).

Mise à jour des statuts et des membres de deux associations inactives :

- > Association des Montagnes de Pradiers (15160) ;
- > Association de Belle Viste et Puy de Ginestou, sur la commune de Brezons (15230).

D'autres projets de structuration de collectifs sont en cours, ou encore en réflexion.

Afin de sécuriser les contrats de pâturage et d'optimiser l'utilisation du foncier pastoral, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a également lancé l'action « **structuration du foncier** » animée par Auvergne Estives et les chambres d'agriculture du Cantal et du Puy-de-Dôme, pour un montant de 60 000€ financé à 80% par le Plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne.

- > Accompagnement sur la potentielle création d'une Association Foncière Pastorale sur le Plateau du Limon, sur la commune de Saint-Saturnin (15190) ;
- > Travail sur une sécurisation de l'utilisation d'aménagements en commun, dans le cadre de collectifs pastoraux, avec des notaires.

II. 2023 : Des projets pour optimiser les conditions de pâturage

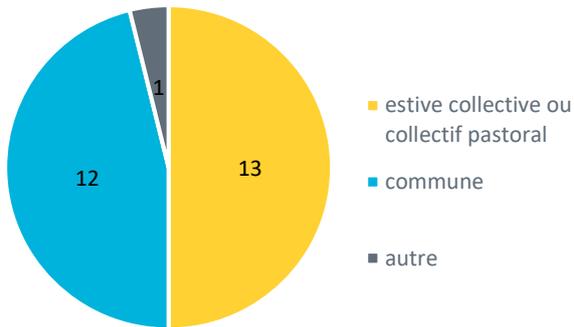
Améliorer l'accès aux estives et les conditions de pâturage

Depuis 2023, **majoritairement dans la partie cantalienne du Parc**, les collectifs pastoraux déjà constitués et les collectivités territoriales ont sollicité le soutien du Plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne pour des projets d'aménagement visant à améliorer les conditions d'accès aux estives et les conditions de pâturage.

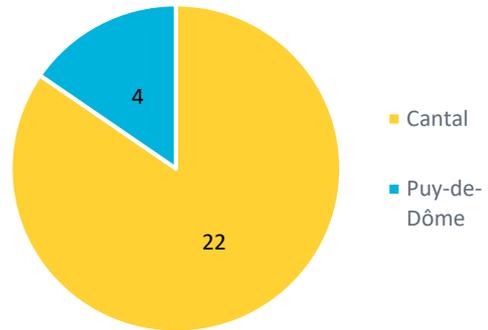
Ces projets sont soutenus financièrement par le Plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne à hauteur de 70% pour un montant total d'investissement de 954 716 € HT. Le plafond des dépenses subventionnables est fixé à 60 000€ HT de travaux par porteur de projet.

- > Au total ce sont **26 projets d'aménagement des estives** qui ont bénéficié du soutien du Plan Pastoral, lors du premier comité de pilotage. Ces aménagements ont concerné **353 agriculteurs**.

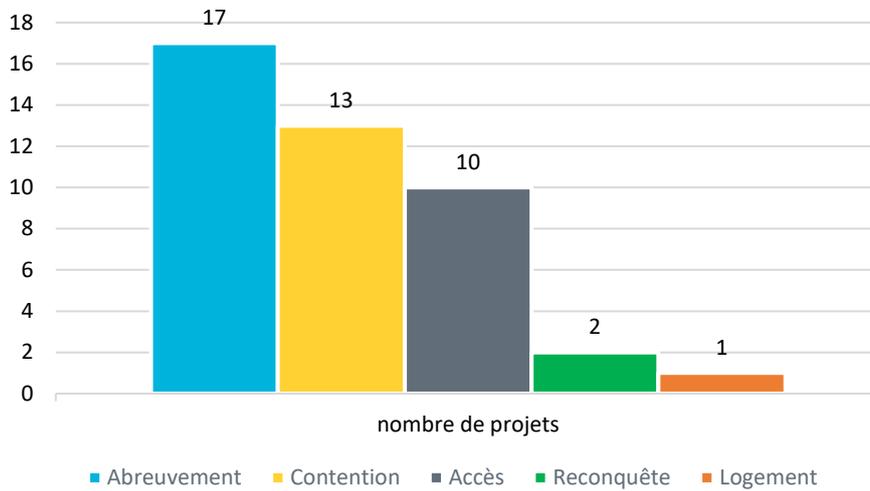
Types de porteurs de projets



Répartition départementale des projets



Typologie des projets



NB : un collectif peut déposer un dossier concernant plusieurs types d'investissements

| Typologie d'aménagements | Montants prévisionnels des travaux (€ HT) | Taux de financement |
|--------------------------|---|---------------------|
| Accès | 366 905 € | 70% |
| Logement | 56 974 € | |
| Abreuvement | 325 810 € | |
| Contention | 183 126 € | |
| Reconquête | 21 900 € | |

Rouvrir des espaces au pâturage

La commune de Brezons (Cantal) souhaite reconquérir des parties embroussaillées de l'estive communale, qui bénéficiera aux éleveurs de la commune (parcelles sectionales). Cette opération d'un montant de 7 500 € est financée à hauteur de 70% par le Plan pastoral territorial des Volcans d'Auvergne.

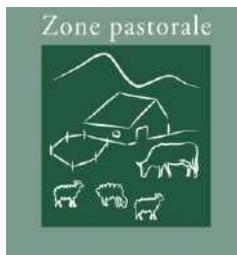
Concilier les usages et sensibiliser les utilisateurs des espaces pastoraux

Sur le territoire du Parc, les espaces pastoraux sont fréquentés par les éleveurs mais aussi par les randonneurs, promeneurs et leurs animaux de compagnie, chasseurs... Cette fréquentation peut parfois donner lieu à des incidents liés à la méconnaissance du statut majoritairement privé et du fonctionnement des estives. Pour répondre à l'enjeu de sensibiliser et d'informer ces visiteurs, Auvergne Estives s'est rapproché du GIP CRPGE (Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace), qui a réalisé une **signalétique pastorale** pour le massif pyrénéen. Celle-ci étant également présente sur le massif alpin, le déploiement en Auvergne permettra d'avoir une homogénéité sur une majorité des massifs français.

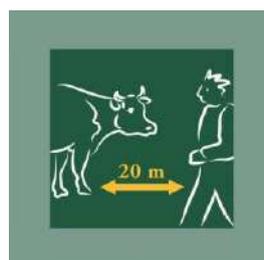
Auvergne Estives et les deux Parcs naturels régionaux - Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez- tous deux porteurs d'un Plan Pastoral territorial, se sont réunis pour décliner cette signalétique sur leurs territoires.

Cette signalétique se compose de **pictogrammes de comportements**.

Pictogramme
général



Pictogrammes de recommandations



Et de panneaux d'information.

Zone pastorale

Pour éviter les accidents, Gardez votre chien en laisse

Le pic de la Clique est une zone pastorale. Ne laissez pas votre chien jouer avec nos animaux !

Risque de chute
En jouant avec le troupeau, votre chien effraie les animaux qui s'effrayent jusque dans des zones très escarpées, très dangereuses. Résultat : Des laines coupées et des chutes parfois mortelles.

Risque d'avortement
En période de gestation, les chèvres, comme les vaches, ont besoin de repos. La présence d'un chien ou d'un animal inconnu représente pour elles une importante source de stress, qui les amène à courir et à faire des efforts excessifs, entraînant parfois un avortement.

Risque d'agacement
Quand un chien aboie le premier dans le troupeau, les laines s'élevaient et certaines fixent leur regard sur l'éleveur, l'éleveur trouve son troupeau effrayé. Il doit alors s'efforcer de rassurer le bétail, souvent dans un terrain escarpé, en espérant qu'aucun laine n'est disparu !

Partageons la montagne de façon responsable

Métieusement situé sur le piémont pyrénéen, le pic de la Clique est un espace apprécié par de nombreux usagers. Pour les promeneurs, c'est une croisière ludique au premier de l'été - rapidement de la ville et de profiter d'un panorama exceptionnel. Pour les éleveurs, c'est une montagne en pleine indigestion à l'attention des animaux. La présence des troupeaux permet d'assurer le pastoralisme, d'être l'entretien des routes et de la montagne.

Respectons-nous mutuellement !

Nous sommes des Français pleureurs, et ne sommes pas habitués de notre troupeau à partager. Mais nous préférons vous donner conseil à l'attention sur votre chien, en raison de leur plus grande dangerosité pour les promeneurs. Aussi, nous faisons appel à votre sens des responsabilités. Le relief est très abrupt, et si votre chien n'est pas tenu, des animaux risquent d'être perdus, de chuter, d'être blessés.

Nous vous remercions de votre sens de l'équité. Merci, en attendant, de faire preuve de considération pour notre nature et nos laines !

- > Cette signalétique sera **déployée à compter de 2024** en Auvergne.
- > Cette action sera **portée par des communautés de communes**, certaines se sont déjà manifestées :

